

Communiqué de presse
Paris, le 5 mars 2023

La Convention citoyenne vote ses propositions sur l'amélioration du cadre actuel de la fin de vie

La Convention citoyenne est entrée ce week-end dans sa troisième et ultime phase d'harmonisation et de restitution de ses travaux. A l'issue de cette 7^{ème} session de travail, la Convention s'est prononcée sur des propositions pour améliorer le cadre actuel de la fin de vie. Elle se réunira à nouveau pendant 2 week-ends, les 17, 18 et 19 mars prochain, puis les 31 mars, 1^{er} et 2 avril pour se prononcer sur l'accès à une éventuelle aide active à mourir, poursuivre ses travaux de restitution et remettre sa réponse finale au Gouvernement.

Pour Claire Thoury, présidente du comité de gouvernance, membre du CESE : « *Les citoyens sont entrés dans la dernière phase clé de leur travail pour remettre, le 2 avril prochain, leur réponse à la question de la Première Ministre. Ils ont franchi ce week-end une étape importante, avec la finalisation de l'un des deux volets majeurs de leurs délibérations, en votant leurs propositions pour améliorer le cadre actuel d'accompagnement de la fin de vie. Alors que nous clôturons la 7^{ème} session de travail, je tiens à saluer l'engagement des citoyens, qui, au-delà des interprétations et des caricatures qui peuvent parfois émerger dans un débat public intense, poursuivent leurs travaux et la confrontation de leurs points de vue avec une exigence, une hauteur de vue, une écoute et un respect exemplaires* ».

Lors de cette 7^{ème} session, la Convention citoyenne a, en préambule, exploré plus particulièrement la question du discernement à travers un échange ce vendredi 3 mars après-midi avec une psychiatre, un gériatre et un pédiatre, pour éclairer sa réflexion autour des débats relatifs aux critères de conscience, d'âge et de douleurs psychiques.

Elle a aussi poursuivi ses travaux sur les critères et le parcours d'accès dans le cadre d'une éventuelle aide active à mourir, en dressant des premières propositions qui seront votées lors de la prochaine session.

67 propositions adoptées pour améliorer le cadre actuel d'accompagnement de la fin de vie

Ce dimanche 5 mars, la Convention citoyenne a acté ses propositions pour améliorer le cadre actuel de la fin de vie (aussi appelé le « quoi qu'il en soit » dans leur travaux).

A l'occasion du vote qui s'est déroulé ce dimanche, 82% des votants ont estimé que le cadre actuel d'accompagnement de la fin de vie n'était pas adapté aux différentes situations rencontrées (142 sur un total de 173 votants), et 97% des votants ont estimé que le cadre actuel doit être amélioré, quelle que soit leur opinion sur « l'aide active à mourir » (168 sur un total de 173 votants).

La convention a ensuite voté ses propositions sur ce volet majeur de leurs travaux, autour de 9 thèmes :

- Le développement des soins palliatifs ;
- Le respect du choix et de la volonté des patients ;

- L'accompagnement à domicile ;
- La garantie des budgets nécessaires ;
- L'égalité d'accès à l'accompagnement de la fin de vie ;
- L'information du grand public ;
- La formation des professionnels de santé ;
- L'organisation du parcours de soins ;
- Les moyens dédiés à la recherche et développement pour mieux prendre en charge la souffrance et inventer les futurs remèdes.

Vous retrouverez les propositions votées en annexe de ce communiqué de presse (p. 3).

La Convention citoyenne a enfin travaillé ce week-end à la forme du document final qui sera remis au Gouvernement et en a acté l'architecture globale.

Les citoyens se retrouveront pour la 8^{ème} session les 17, 18 et 19 mars, puis les 31 mars, 1^{er} et 2 avril pour leur 9^{ème} session (session finale). A l'occasion de la 8^{ème} session, les citoyens poursuivront leurs travaux sur la question des parcours et des critères d'accès à une éventuelle aide active à mourir et voteront leurs propositions. Toutes les nuances d'opinions qui traversent la Convention seront conservées et restituées dans le document final.

Liens utiles :

- **Pour retrouver la liste des personnes étant intervenues devant la Convention lors des précédentes sessions :** <https://conventioncitoyennesurlafindevie.lecese.fr/l-organisation/les-intervenants>
- **Pour retrouver toutes les informations sur la Convention citoyenne du CESE sur la fin de vie :** <https://conventioncitoyennesurlafindevie.lecese.fr/>

Pour plus d'informations :

www.lecese.fr

Twitter: @lecese

Contact presse :

Juliette Prost
06 72 47 53 28
pressecese@plead.fr

Ema Hazan
06 64 56 11 74
pressecese@plead.fr

Informations pratiques :

Palais d'Iéna - Siège du Conseil économique, social
et environnemental
9 place d'Iéna, 75016 Paris
Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 9